

PRESENTATION DU DISPOSITIF :  
**LES « PROMENEURS DU NET »**

Vincent REFRAY, Chargé de mission multimédia du CRIJ Centre - Val de Loire  
Coordinateur des Promeneurs du Net 45

---

Cf. diaporama de M. Refray en pièce jointe

**« Nätvandrare » (qui signifie littéralement « Promeneurs du net » en suédois) :**

L'histoire du dispositif commence en Suède il y a 11 ans, suite à d'importantes violences entre jeunes à Stockholm. Des professionnels s'interrogent alors sur le moyen d'accéder aux adolescents qui ne se déplacent plus physiquement sur leurs structures. Ils pensent également nécessaire de conserver le lien avec ceux qu'ils connaissent, à des horaires où leur structure est fermée. Ils ont l'idée d'assurer une présence sur les réseaux utilisés à l'époque : tchats de jeux vidéo en ligne, msn...

En France, les professionnels font les mêmes constats : ils sont très présents physiquement sur les espaces fréquentés par les jeunes, mais plutôt absents du Net et des réseaux sociaux. Or, certains jeunes ne se déplacent même pas sur les structures qui leur sont dédiées. Comment créer du lien et assurer un accompagnement éducatif ?

La CAF de la Manche, intéressée par l'expérience suédoise, fait le choix de tenter le même type de dispositif sur son territoire avec les « Promeneurs du net ». D'autres départements - ruraux - suivent, et **l'action est désormais en expérimentation sur toute la France.**

Notre département bénéficie de deux ans d'expérimentation, portée par le CRIJ, à la demande de la CAF du Loiret.

**Objectif principal des Promeneurs du Net du Loiret :**

Grâce à l'utilisation des réseaux sociaux, proposer une permanence éducative à des jeunes de 12-25 ans qu'on connaît déjà, et accéder, à la marge, à d'autres jeunes qui ne se déplacent pas forcément sur les structures.

**Financeurs sur le Loiret :**

Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental, Direction Départementale de la Jeunesse du Sport et de la Cohésion Sociale, Mutuelle Sociale Agricole

### Acteurs :

**Tous les professionnels en contact avec la jeunesse sont susceptibles d'être concernés.** Ils doivent être rattachés à une structure (association, centre social, etc) et répondre à l'appel d'offre. La structure peut alors bénéficier d'une subvention pour la mise à disposition du ou des salariés, et les frais que cela peut engager (smartphone connecté par exemple). Le professionnel suit une formation initiale obligatoire afin de garantir une bonne connaissance, notamment, des questions d'Éducation aux médias (respect de la vie privée, droit à l'image...).

**Sa mission reste alors la même que celle qu'il remplit habituellement dans le cadre de son travail, mais doté d'un outil supplémentaire : les réseaux sociaux, à raison d'au moins 2h par semaine.**

Selon le souhait de leur employeur, certains professionnels répondent aux sollicitations des jeunes à tout moment, d'autres sur des créneaux plus précis.

Le dispositif loirétain est coordonné par **Vincent REFRAY**, chargé de mission multimédia du CRIJ ( [vincent.refray@ijcentre.fr](mailto:vincent.refray@ijcentre.fr) ).

Les Promeneurs du Net du Loiret bénéficient d'un groupe Facebook qui leur est réservé, afin de faciliter leurs échanges et mutualiser leurs expériences s'ils le souhaitent.

Le réseau dispose d'un **compte Facebook** : « pdn45 »

et d'un mail : [contact@promeneursdunet45.fr](mailto:contact@promeneursdunet45.fr)

Il est également visible sur son **site internet** : <http://promeneursdunet45.fr> .

On peut notamment y trouver la carte des 16 structures labélisées sur le département, ainsi qu'un trombinoscope des 25 professionnels engagés dans cette expérimentation à ce jour.

Pour le moment, aucun promeneur du net du Loiret ne travaille dans le champ du handicap, mais c'est tout à fait envisageable.

### Premiers retours sur expérience :

Le dispositif fonctionne vraiment depuis début 2018. Les premiers retours indiquent que :

17% des professionnels considèrent ce nouvel outil comme un levier dans l'accompagnement des projets des jeunes

75% ne voient pas ce nouvel outil comme une surcharge de travail

26% pensent que cela modifie leur façon d'entrer en relation avec le jeune

**Public touché à la date de la première évaluation :**

857 « amis » sur des réseaux sociaux

424 « échanges » ou « contacts » entre les jeunes et les promeneurs

62% des jeunes touchés ont été rencontrés physiquement avant ou après l'échange internet.

35% sont des collégiens

9% sont des lycéens

13% sont des étudiants

30% des promeneurs ont touché un autre public que celui avec lequel ils travaillent directement habituellement.

Le dispositif des Promeneurs du Net a vocation à s'élargir. Toute structure intéressée pour être conventionnée dans le cadre du dispositif Promeneurs du Net du Loiret peut contacter Vincent REFRAY par mail à [vincent.refray@ijcentre.fr](mailto:vincent.refray@ijcentre.fr) ou Elisabeth LEGROUX (CAF Loiret) par mail à [elisabeth.legroux@caforleans.cnafmail.fr](mailto:elisabeth.legroux@caforleans.cnafmail.fr) .